

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

VACANCES D'AUTOMNE 2026

Données enfant

Nom		Prénom	
Né(e) le		Adresse, CP, Ville	
Allergie, intolérance			
Régime alimentaire (végétarien, sans porc..)			

Données parents

Nom, prénom parent 1		Téléphone	
Nom, prénom parent 2		Téléphone	
E-mail			

UAPE habituellement fréquentée durant la période scolaire (cochez ce qui convient)

- ☐ Arc-en-ciel ☐ La Cartouche ☐ Le Looping ☐ La Récré ☐ Point-virgule ☐ La Trott' ☐ Le Mikado
☐ Les Papivores ☐ Les lupins bleus (Uvrier) ☐ Les Croqu'Notes (Bramois) ☐ Le Relais (Salins)
☐ Bricoline (Veysonnaz)

Placement (veuillez indiquer vos besoins en mettant une croix et en indiquant les horaires d'arrivée et de départ)

Date	Petit déj.	Matin	Midi	Après-midi*	Heure arrivée	Heure départ
Jeudi 15 octobre						
Vendredi 16 octobre						
Lundi 19 octobre						
Mardi 20 octobre						
Mercredi 21 octobre						
Jeudi 22 octobre						
Vendredi 23 octobre						

* avec goûter

Remarques :

Important

- Ce formulaire doit être envoyé par e-mail ou par courrier à l'UAPE désirée pour la prise en charge de votre enfant jusqu'au 25 septembre 2026 au plus tard. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.
- Dès réception du formulaire de demande d'inscription, un contrat spécial vacances vous sera envoyé rapidement via le portail. L'inscription dans une UAPE de remplacement est possible uniquement si l'UAPE habituelle est fermée.
- Le contrat devra être validé dès que possible, mais au plus tard pour le 09 octobre 2026 compris. Un délai pour la modification ou l'annulation sans frais du contrat est octroyé jusqu'au 02 octobre 2026. Passé ce délai, toutes les prestations de garde inscrites sur le contrat seront facturées, quel que soit le motif. Pour les contrats dits « irréguliers », l'ensemble des prestations de garde inscrites sur le contrat seront également facturées.
- Les absences journalières de l'enfant durant la période des vacances doivent être annoncées par téléphone jusqu'à 08h30 au plus tard. Dans la négative, l'ensemble de la prestation sera facturé, repas et supplément vacances également.

Attention, les structures étant fermées certains jours de la semaine pendant l'année scolaire le resteront également durant la période des vacances scolaires.

Les UAPE suivantes sont ouvertes totalement ou partiellement pendant les vacances d'automne. Vous trouverez les coordonnées (e-mail, adresse, téléphone) de chacune d'entre elles sur le site www.aslae.ch à la page spécifique dédiée à chaque UAPE (à droite de l'écran).

- Les Croqu'notes - Le Looping - Le Mikado – Les Papivores - La Récré - Le Relais - La Trott' - Les Lupins bleus - La Bricoline

Nous certifions que ces données sont conformes et acceptons les conditions de placement durant les vacances ainsi que le règlement de l'ASLAE.

Lieu, date : _____

Parent 1 : _____

Signature : _____

Parent 2/partenaire : _____

Signature : _____